



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 13 SEPTEMBRE 2013

Présents :

KLOEPFER Marc, HINSCHBERGER Pierre, LÖHR Eva, BEYER Philippe, CACLIN Camille, ANTOINE Sébastien, PY Grégory, MEYER Kirian, ACKERMANN Étienne, AMIOT Joseph, KNOFF Guillaume, GOETSCHY Lise et Arthur, SBAÏ Pascal, HIEN Maude, ACKERMANN Timothée, RICCI Amalia, FONNÉ Marie.

Procurations :

D'ANDREA Enzo, KOUTNY Arnaud, SBAÏ Kevin, SBAÏ Cédric, SBAÏ Béatrix, MULOT Mathilde.

Excusés :

Personne

Début de séance : 19h40

I. Approbation du compte-rendu de l'AG du 15 septembre 2012

Le compte-rendu est approuvé à 22 voix favorables et une abstention.

II. Rapport moral du président (Sébastien ANTOINE)

M. le président est agréablement surpris de voir autant de monde présent à cette assemblée générale. Nous n'avons jamais été aussi nombreux ; cela prouve que le club vit. Cela se traduit également par une année riche en sorties.

Nous avons organisé le club, pour une meilleure prise en charge des nouveaux arrivants, ainsi qu'en essayant de mettre en place une formation pour les mineurs. En effet, avoir des enfants encadrés par une personne responsable permettrait au club d'éviter une situation problématique d'un point de vue juridique (parents non-membres qui assurent leurs enfants membres).

La fête pour les 20 ans du club a été une réussite. Il faudrait à nouveau organiser un week-end de ce genre, mais cette fois-ci tout le monde participerait aux frais. En effet, le week-end anniversaire a été majoritairement pris en charge par le club, ce qui a engendré un déficit budgétaire.

Suite à une réunion du comité de gestion du mur, regroupant les 5 structures utilisatrices dont notre club, il en est ressorti un projet de rénovation du mur. La mairie propose uniquement de le repeindre. Le comité de gestion préférerait le rénover entièrement (budget estimé entre 70 000 € et 100 000 €). D'autant plus qu'après le passage de la commission de sécurité, il y aurait également quelques modifications à apporter (heureusement rien de sérieux qui justifie une mise en demeure).

Ce projet sera proposé à la mairie idéalement avant les élections municipales. Nous pourrions également impliquer la FFME et le Conseil Général. En effet, le mur est utilisé par plus de 500 personnes (membres des clubs + scolaires), ce qui justifierait l'investissement. La secrétaire propose de vendre les charmes de Timothée et de Sébastien pour financer les travaux. Idée intéressante qui devrait être approfondie...

Enfin, bienvenue à Arthur et félicitations aux nouveaux parents !

III. Rapport d'activités de la secrétaire (Amalia RICCI)

Bilan des sorties :

- Via ferrata dans le Doubs : 7 participants ; nous avons pu faire les 3 vias (Ornans, Charquemont et Nans-sous-sainte-Anne) ainsi que de la spéléologie avec un rappel en fil d'araignée.
- 20 ans du club : 22 participants ; très bon week-end.
- Séjour à Aussois : 11 participants ; nous avons eu du beau temps toute la semaine à part un jour.

Au programme : escalade, canyoning, alpinisme (ascension de la Dent Parrachée à 3697 m ; à noter l'absence de chute et de dévissage contrairement à l'année dernière), via ferrata (la plus longue de France, voire du Monde).

Chacun était autonome et participait aux activités de son choix.

Nous avons également pu inaugurer notre nouvelle tente base de 10 m² (qui a été customisée pour l'occasion par Pierre...). Nous commençons donc à être équipés pour ce genre de séjours.

Des sorties similaires seront organisées cette année. Nous proposerons aussi une sortie raquettes si les conditions d'enneigement le permettent.

Nous inciterons également les personnes intéressées par l'alpinisme à participer à la Grave Y Cimes (stage de 2 jours organisé par la FFME qui comporte de nombreux ateliers) et à la Vosges Y Cimes (également des ateliers mais dans les Vosges ; c'est moins engagé mais tout aussi intéressant).

Melle la secrétaire ajoute que pour sauver les arbres de la forêt amazonienne, ce compte-rendu (rédigé par sa formidable adjointe) ne sera plus envoyé par courrier mais par mail. Il sera également mis en ligne sur le site de Colmar Vertical. Enfin, pour les irréductibles qui résistent encore et toujours à internet, un exemplaire papier sera imprimé et mis à disposition de chacun lors des séances du vendredi soir (ce qui représente malgré tout l'abattage d'un bonsaï et l'assassinat de la colonie de fourmis qui y vivait). À noter que les mails de Colmar Vertical arrivent parfois dans les spams ; nous espérons que notre informaticien attitré trouvera une solution à ce problème.

IV. Rapport financier du trésorier (Timothée ACKERMANN)

Le bilan financier de la saison 2012-2013 est le suivant :

Recettes : 6462,53 €

Dépenses : 6998,59 €

Soit un bilan négatif de 536,06 €.

Remarque : il nous reste malgré tout 655,30 € sur le compte courant ainsi que 8700 € sur le livret épargne.

Origines des recettes :

- *Cotisations au club* : 68 cotisations « club + FFME » (dont 16 mineurs) ainsi qu'une cotisation « club uniquement » (membre qui était déjà licencié FFME). À noter que le club enregistre environ 5 inscriptions supplémentaires chaque année,
- *Licences découverte* : 97 personnes ont fait une licence découverte, mais environ la moitié ont été offertes par le club (licence découverte gratuite les 4 premiers vendredis de la saison). Cette opération a malgré tout engendré un bénéfice de 28 €,
- *Ventes de tee-shirts*,
- *Subventions* : par le Département du Haut-Rhin,
- *Cautions* : 60 € pour du matériel non récupéré,
- *Prêt de matériel* : location du matériel du club lors de la sortie via ferrata,
- *Intérêts bancaires*.

Origines des dépenses :

- *Achat de matériel* : tente base, cordes, baudriers,
- *Entretien du mur* : une part fixe + coût du remontage de certaines voies par un BE,
- *20 ans du club*,
- *Réunions du comité*,
- *Site internet*,
- *Gestion du mur*.

M. le trésorier ajoute que les licences découvertes seront à nouveau gratuites lors des 4 premières séances (à raison d'une licence découverte par personne). Au-delà de ces 4 séances ou si une personne souhaite effectuer une deuxième licence découverte, le coût sera de 10 €.

Afin de limiter le nombre de personnes souhaitant effectuer une licence découverte, l'inscription en ligne sera obligatoire (10 personnes maximum par séance). Les personnes se présentant sans s'être inscrites ne seront pas acceptées ; sauf si moins de 10 personnes étaient inscrites pour cette séance. Par ailleurs, plus personne ne sera accueilli après 20h.

Dorénavant, et afin d'amortir une partie de son coût, le matériel sera loué au tarif suivant :

- 4 € par équipement pour les sorties club,
- 5 € par équipement pour les prêts individuels hors sorties club.

La location se fera à la semaine (même si la sortie ne dure qu'un week-end).

Ces tarifs sont acceptés avec 22 voix pour et une abstention.

Pour les sorties club, les personnes devront récupérer leur matériel à l'avance et le gérer eux-mêmes.

Des fiches de prêt ainsi que des fiches de vie seront créées pour chaque matériel. Il faudra peut-être faire des formations de vérification des équipements.

Enfin, nous ferons réaliser des nouveaux tee-shirts avec éventuellement un nouveau logo.

V. Rapport et quitus des réviseurs aux comptes (Camille CACLIN et Maxime RIETSCH)

Notre regretté ex-président étant désormais en Suisse, il n'a pas pu participer cette année à la révision des comptes. C'est donc notre nouvelle « première dame » qui s'est attelée seule à la tâche. Elle confirme la presque bonne tenue de la comptabilité (il manque une ou deux factures, notamment concernant la tente base) et demande le quitus à l'assemblée, sauf pour les « coquilles ».

Le Quitus est voté à l'unanimité.

VI. Élection des nouveaux réviseurs aux comptes

A l'unanimité, Pascal SBAÏ et Marc KLOEPFER sont élus réviseurs aux comptes.

VII. Budget prévisionnel

Notre responsable du matériel (Kirian MEYER) a prévu un budget de 250 à 300 € pour l'achat de nouveaux équipements.

Par ailleurs, la commission de sécurité a signalé que des maillons rapides (composant les dégaines à demeure) devaient être changés. Toutes les dégaines (160) seront remplacées dans leur intégralité (maillon rapide + sangle + mousqueton) ; ce qui représente un budget d'environ

1600 € à partager entre les différents clubs. Le comité de gestion du mur demandera que la mairie prenne en charge cette dépense.

Chaque club remontera les dégaines de ses propres voies.

VIII. Augmentation du coût de l'adhésion au club pour les mineurs

Nous sommes actuellement dans une situation délicate concernant les mineurs : des enfants membres du club sont assurés par leurs parents non-membres. Or, l'assurance est un geste technique qui devrait être effectué par une personne licenciée à la FFME. Cela n'étant pas le cas actuellement, des poursuites pourraient être engagées contre le président et/ou le membre le plus expérimenté si un accident devait arriver.

Afin de remédier à ce problème, nous voulions dans un premier temps proposer un encadrement aux mineurs. En effet, Joseph AMIOT avait suivi une formation d'initiateur SAE et voulait leur donner des cours d'escalade. L'adhésion des mineurs aurait alors été fixée à 90 € au lieu de 80 € pour un adulte (le supplément permettant le remboursement de la formation et des frais kilométriques). Cependant, Joseph suit actuellement une autre formation à Belfort et ne peut pas être présent à Colmar pour 18h30 (heure prévue pour le début des cours d'escalade). Les cours pour les enfants seront donc reportés à une saison ultérieure.

La deuxième option est de demander aux parents de prendre une licence FFME (sans l'adhésion au club). Ils devront par conséquent fournir un certificat médical. Les enfants autonomes pourront passer le passeport orange qui les autorisera à venir grimper sans la présence de leurs parents (à noter qu'ils ne seront pas pris en charge et devront se débrouiller seuls pour trouver un partenaire). Cette décision est acceptée à l'unanimité.

En résumé, le montant des cotisations pour la saison 2013/2014 est le suivant :

- Cotisation adulte : 80 €
- Double cotisation enfant + parent accompagnateur : 120 €

Clôture de la séance : 21h12

L'assemblée générale est suivie d'un pot de l'amitié ; nous remercions Céline pour ses délicieux gâteaux et attendons impatiemment les prochains !

RICCI Amalia

La Secrétaire adjointe

La Secrétaire

ANTOINE Sébastien

FONNÉ Marie

Le Président